



INITIATIVE EN TOURISME ACCESSIBLE

Cette catégorie récompense les actions posées dans une vision globale d'accessibilité : produits et services touristiques; accessibilité des lieux; promotion et sensibilisation. Soulignez vos efforts dans la mise en œuvre de mesures favorisant l'accessibilité et l'accueil auprès des personnes à capacité physique restreinte. Partagez !

DATES IMPORTANTES

18 SEPTEMBRE 2019, 17 HEURES Fin de l'appel de candidatures
(le courriel ou le sceau de la poste en faisant foi)

3 OCTOBRE 2019 Dévoilement des finalistes

13 NOVEMBRE 2019 Dévoilement des lauréats

INFORMATION : info@excellencetourisme.com

Les Prix excellence tourisme sont une production de

MATÉRIEL ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour appuyer votre candidature, vous pouvez nous faire parvenir **jusqu'à cinq (5) supports visuels** (ex. : pdf, images, photos) par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, WeTransfer.com). Les images ou photos ne sont pas obligatoires, mais fortement suggérées. Vous pouvez également insérer jusqu'à **trois (3) liens web** dans le formulaire. Assurez-vous que les pages web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre. De plus, vous pouvez joindre à votre dossier jusqu'à **deux (2) pièces justificatives** appuyant la mise en œuvre de vos actions (ex. : revue de presse, etc.).

Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury. **Seules les réalisations effectuées entre le 1er avril 2018 et le 30 septembre 2019 seront considérées.**

CRITÈRES D'ÉVALUATION sur 100 points

| Pondération | Critères | Définition |
|-------------|--|--|
| 20 | Éléments d'accessibilité et mesures transférables | Les mesures mises en place touchent une large partie des produits et services offerts par l'organisation et permettent à la clientèle visée de vivre une expérience à la hauteur de ses attentes. L'organisation est continuellement à l'affût des améliorations possibles concernant l'accessibilité de ses produits et services. Les mesures et les pratiques sont transférables à d'autres organisations. |
| 20 | Promotion et sensibilisation | L'organisation fait de la promotion auprès des personnes à capacité restreinte afin d'encourager leur venue. Des actions ont été mises en place pour véhiculer la priorité qui doit leur être portée, incluant auprès des employés de l'organisation. |
| 20 | Développement de l'offre | Les installations sont pensées de façon à favoriser l'accès pour tous. L'organisation a pris en considération une large clientèle incluant les personnes ayant une incapacité motrice, visuelle ou auditive, les personnes âgées et tient compte aussi de l'accessibilité économique. |
| 25 | Retombées pour l'organisation et la clientèle | La mise en œuvre d'actions favorisant l'accessibilité aux personnes à capacité restreinte a eu des retombées positives pour l'organisation. |
| 15 | Développement durable - pertinence et originalité des gestes posés | Les pratiques durables mises en place sont exemplaires et ont un impact concret en termes de développement durable (environnemental, économique, social et culturel). |

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les organisations (entreprise, festival et évènement) soumettant leur candidature s'engagent à fournir des renseignements exacts et complets. Les membres du jury prennent en considération le profil des organisations dans l'évaluation des candidatures.

Conseils pour la rédaction de votre dossier :

- ✓ Évitez l'utilisation de puces dans vos réponses.
- ✓ Ne pas faire de mise en page.
- ✓ Résumez clairement vos idées, en vous assurant de ne pas excéder le nombre maximum de mots permis, les formulaires non conformes ne seront pas envoyés au jury.

IDENTIFICATION

Nom de l'organisation, du festival ou de l'évènement :

PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURES

Nom :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

PROFIL DE VOTRE ORGANISATION

Votre organisation est membre de : (certaines catégories sont réservées aux membres de SATQ et FEQ)

- Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ)
- Festivals et Événements Québec (FEQ)

Budget d'exploitation annuel de votre organisation :

- Moins de 500 000 \$
- De 500 000 \$ à 999 999 \$
- De 1 M \$ à 5 M \$
- Plus de 5 M \$

Votre organisation est :

- Saisonnière
- Ouverte à l'année
- Un festival ou un événement

Nombre d'employés (entre le 1^{er} avril 2018 et le 30 septembre 2019) :

- Permanents à temps complet :
- Permanents à temps partiel :
- Contractuels :
- Bénévoles :

INITIATIVE

Veillez décrire brièvement votre initiative (100 mots max.)

Ce texte pourra servir lors du dévoilement des lauréats. Le comité organisateur se réserve le droit également d'utiliser ce texte dans la production de tout autre document promotionnel du concours (infolettre, capsule, etc.).

QUESTIONNAIRE

- 1) Décrivez les mesures d'accessibilité mises en place dans votre organisation (200 mots max.)

- 2) Détenez-vous la certification Kéroul ? Oui
- 3) Au cours de la prochaine année, quelles améliorations en termes d'accessibilité envisagez-vous appliquer dans votre offre de produits et services ? (50 mots max.)
- 4) Décrivez les actions de promotion et de sensibilisation qui ont été réalisées concernant l'accessibilité de vos produits et services. Quelle clientèle interne et externe à votre organisation était visée ? (200 mots max.)

5) Précisez à quels besoins particuliers répondent les mesures d'accessibilité réalisées (accessibilité physique, visuelle, auditive, économique, etc.)
(200 mots max.)

6) Décrivez l'apport de cette initiative à votre organisation. Quantifiez les retombées et précisez les objectifs initialement visés (200 mots max.)

7) Quelles sont les retombées de ces mesures pour la clientèle ? (100 mots max.)

8) Dans le cadre de l'initiative, qu'avez-vous mis en place pour limiter vos impacts environnementaux et accroître vos retombées sociales ?
(200 mots max.)

FIN DU QUESTIONNAIRE

Merci de sauvegarder votre copie sous la forme suivante :
nomdevotreorganisation-accessible (ex. : Alliance-accessible)

PROCÉDURE D'ENVOI

À inclure dans votre dossier de candidature :

Formulaire d'inscription

Logo(s)

Fichier(s) audio(s) et/ou vidéo(s), si applicable

Support(s) visuel(s), si applicable

Pièce(s) justificative(s), si applicable

Liens web pour appuyer vos propos (max. de 3), si applicable

1.

2.

3.

TOUS les documents soumis doivent être identifiés au nom de votre organisation.

AUCUN document imprimé ne sera accepté. Les dossiers de presse ou toute autre pièce justificative qui seront envoyés par la poste ne seront pas remis aux membres du jury. L'ensemble des annexes doit être présenté en format électronique.

Vous pouvez envoyer votre dossier de candidature :

- 1) Par la poste, sauvegardé sur une clé USB
Alliance de l'industrie touristique du Québec / Prix excellence tourisme 2019
Att. Jean-François Charest
1575, boul. de l'Avenir, bureau 330
Laval (Québec) H7S 2N5
- 2) Par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers
(ex. : Dropbox, Wetransfer)
Courriel : info@excellencetourisme.com

Vous recevrez un avis confirmant la réception de votre dossier de candidature au courriel mentionné à la première page du présent formulaire. Si vous ne recevez pas de courriel de notre part dans les 2 jours ouvrables suivants votre envoi, SVP faire un suivi auprès de Jean-François Charest à info@excellencetourisme.com.